

Le Comité de Direction de l'EPIC - Office de Tourisme, légalement convoqué le 18 janvier 2013 s'est réuni à la mairie de Bias sous la présidence de Monsieur Benoît DUPUY.

2013-14

## Délibération du Comité de Direction - mardi 29 janvier 2013

Etaient présents : Collège des élus

**Titulaires** : Messieurs Bosc Gaston, Cavalie Alain, Chauvel Pierre, Desplat Daniel, Dupuy Benoît, Lagarde Jean, Liot Vincent, Mingo Michel, Van Bosstraeten Michel, et Madame Prades Jeanine.

**Excusés** : Messieurs Alajouanine Bernard, Cavalie Alain, Garrigues André, Maxant Jean-Claude et Madame Lafinestre.

**Suppléants** : Madame Gruelles Monique.

Etaient présents : Collège des organisations intéressées au Tourisme

**Titulaires** : Messieurs Benedetti Didier, Compte Serge, Garnier Jean-François, Mesmin Bernard, Sachot Pascal et Madame Ribes.

**Excusés** : Mesdames Vogel Martine, Frecchiami Aline, Pagin Maud et Messieurs Ajon Bernard, Lafosse Jean Marie, Latour Jacques, Teyssedre Jacques.

**Suppléant** : Mesdames Crozat Thérèse, Lacoste Jeanine, Patat Radha et Monsieur Gheza.

\*\*\*\*\*

### 2013-14 : ORGANIGRAMME OTGV

Monsieur le Président présente l'organigramme de l'OTGV tel qu'il se présente aujourd'hui.

L'Office de Tourisme est structuré en 6 services touristiques et 1 service administratif :  
Accueil/information, Hébergement/Restauration, Développement/Patrimoine,  
Commercialisation/Groupes, Animations, Communication/Promotion et  
Comptabilité/administration.

Un technicien est responsable de chaque service. Au camping Lot et Bastides, il s'agit d'un couple de responsables.

Ces différents services sont sous la responsabilité de la directrice.

Aujourd'hui l'Office de Tourisme compte en tout 11 permanents et 2 BTS.

Après débats, Monsieur le Président propose :

- de valider l'organisation de la structure telle qu'elle a été présentée.

Le Comité de direction, après en avoir délibéré :

**Valide** l'organisation de la structure telle qu'elle est a été présentée.

Certifiée exécutoire, le **30 janvier 2013**

(Art. L. 2131.1 du CGCT)

*Résultat du vote*

*Votants : 21*

*Pour : 21*

*Contre : 00*

*Abstention : 00*

Fait et délibéré, les jours, mois et années susdits.

Villeneuve sur Lot, le 30 janvier 2013

Copie certifiée conforme

Le Président,

**Benoît DUPUY**